

## Offre d'emploi

# Taxation de la propriété, politiques du logement et accumulation dans les villes européennes

## Contrat postdoctoral de 24 mois

L'équipe du projet **ANR TAX OWN – Property taxation, ownership-based accumulation and housing policies in European cities** – ouvre un contrat postdoctoral basé au Lab'URBA (Université Paris Est-Créteil) pour conduire une recherche de 24 mois sur la taxation de la propriété du logement en Europe.

### Le projet TAX-OWN

TAX-OWN (ANR-24-CE55-0265) est un projet financé par l'Agence Nationale pour la Recherche sur 2025-2028. Il vise à analyser de manière comparative la taxation de la propriété et des propriétaires du logement. Alors que les trente dernières années ont été marquées par la hausse des prix du logement en Europe et par le rôle croissant de la propriété immobilière dans les inégalités, la taxation est restée relativement stable. Partant de cette tension, le projet étudie la taxation comme un mécanisme fondamental qui articule l'accumulation basée sur le logement, sa capture et sa collectivisation par l'État, et les politiques de logement à plusieurs niveaux. En mobilisant des données quantitatives et qualitatives, il aborde trois questions : i) comment la propriété résidentielle est-elle taxée et comment cela diffère-t-il entre les types de propriétaires et entre les territoires ? ii) comment les taxes capturent-elles les valeurs et les revenus immobiliers dans les métropoles ? iii) comment les autorités fiscales (gouvernements locaux et nationaux) et les intermédiaires (notaires, conseillers) utilisent-ils la fiscalité ?

Le projet est basé sur la comparaison de trois grandes villes (Grand Paris, Grand Londres, Milan) étudiées dans des régimes nationaux. D'abord, il vise à analyser les profils fiscaux de ces villes, à partir de la construction et comparaison d'une base de données multi-niveaux sur les taxes sur la propriété (sur l'acquisition, les revenus locatifs, la vente, la transmission par héritage, allègements fiscaux, etc.) et en fonction des usages du logement (résidences principales, résidences secondaires, logements vacants, meublés de tourisme, etc.). Ensuite, il analyse comment la fiscalité s'y articule avec les politiques de logement, tant sur le plan politique (objectifs, arbitrages) que socio-économique (types de propriétaires ciblés, etc.). Enfin, pour aller au-delà des règles formelles, il étudie les intermédiaires fiscaux (notaires, conseillers fiscaux, « coach ») qui guident les propriétaires dans leurs pratiques de conformité et optimisation fiscales.

Bien que politiquement centrale, la taxation de la propriété du logement a été peu étudiée par la recherche urbaine. Le projet contribue à combler ce manque : il met en lumière des différences établies, souvent invisibles, dans le traitement fiscal de la propriété entre villes européennes. Ce faisant, il alimente un renouveau des recherches et de l'intérêt du public sur la propriété immobilière en tant que facteur clé pour la compréhension des inégalités et des dynamiques rentières qui réorganisent les territoires et les marchés du logement.

Le projet rassemble des chercheurs et chercheuses de aménagement et urbanisme, science politique, économie et sociologie de différentes universités françaises et européennes : LABURBA (Université Paris Est Créteil) ; University College London (The Bartlett School of Planning); Politecnico di Milano (Dipartimento di Architettura e Studi Urbani) ; Université de Lausanne (Faculté de sciences sociales et politiques) ; LVMT (Université Gustave Eiffel) ; PACTE (Institut Etudes Politiques Grenoble).

## **Le rôle du/de la post-doctorant·e dans le programme de recherche**

La personne recrutée participera à la conduite et à l'animation du projet.

Ses tâches comprendront :

- 1) La participation à l'enquête TAX-OWN (65%), sur deux ans.
  - Participation à la construction de la base de données sur les taxes sur la propriété du logement et à l'analyse et qualification de différents régimes fiscaux entre villes/pays : travail sur la base de données à partir de celles existantes (OECD, UE : une reconnaissance a déjà été faite et fournit une base de départ) ; participation à la construction d'un cadre comparatif sur les profils fiscaux des villes ;
  - Participation à l'étude de cas français. En fonction du profil de la personne recrutée : à la cartographie et analyse quantitative de la capture de la valeur et des revenus en région parisienne OU à l'enquête qualitative sur la mise en œuvre et les usages politiques des impôts sur la propriété par les acteurs publics locaux et par les intermédiaires fiscaux.
- 2) L'assistance scientifique et administrative à la conduite du projet (soutien à l'animation du projet, à l'organisation de séminaires, alimentation du carnet Hypothèses, etc.) (15%).
- 3) La valorisation de la thèse et des autres recherches antérieures du·de la chercheur·se (20%).

Il est par ailleurs attendu que le/la post-doctorant·e valorise – seul·e ou en collaboration avec des membres du projet – les résultats de TAX-OWN recherche dans des communications et des publications nationales ou internationales.

## **Profil recherché**

- Thèse en aménagement et urbanisme, science politique, géographie, sociologie, études urbaines (soutenance au plus tard en septembre 2025).
- Connaissance des enjeux et politiques publiques liés au logement ; intérêt pour les questions fiscales, de redistribution et pour la recherche comparative.
- La maîtrise de l'anglais est nécessaire (les langues du projet sont le français et l'anglais)
- La maîtrise de méthodes et du travail à partir de sources variées (documents, entretiens, statistiques descriptives, cartographie) est un avantage.
- Autonomie, travail d'équipe

## Conditions d'affectation et d'accueil

**Université et laboratoire d'accueil :** Université Paris Est-Créteil, [Lab'URBA](#).

**Durée :** 24 mois (1 an renouvelable 1 fois)

**Prise de poste :** mai-juin 2025 (à discuter)

**Statut :** ingénieur.e de recherche (IGR)

**Rémunération :** Entre 2550€ et 3000€ brut/mensuel selon ancienneté et profil (grille IGR), plus contribution manuelle employeur aux transports en commun en Ile-de-France (65€) et à la mutuelle (40€).

**Localisation du poste :** Lab'URBA, Bâtiment Bienvenue, 14-16 bd Newton, 77420 Champs-sur-Marne (RER A - Noisy Champs)

### Conditions d'accueil

- La chercheuse ou le chercheur recruté.e s'intégrera à l'équipe de l'ANR et sera accueilli.e au Lab'URBA.
- La personne recrutée travaillera en collaboration avec la responsable du projet TAX-OWN, Francesca Artioli, maîtresse de conférences à l'Université Paris Est Créteil, membre du Lab'Urbz et avec les autres membres du projet.
- Une présence régulière au laboratoire est attendue. Un bureau et un ordinateur portable seront mis à sa disposition.
- La personne recrutée sera membre du laboratoire (post-docs/ATER) pendant la durée du contrat et pourra demander une association à la fin du contrat, selon les modalités définies par le statut du Lab'URBA. Elle sera intégrée à la vie du laboratoire et pourra participer à l'ensemble des activités.

### Conditions des missions

- Tous les frais liés au projet sont couverts par le projet (transport, hébergement, droits d'inscription aux conférences, etc.).
- Le matériel nécessaire à la réalisation du travail sera également mis à disposition (si besoin : logiciels, dictaphone, etc.).
- Sur la durée du contrat, des courts déplacements à Londres et Milan sont à prévoir. Un séjour plus long est également possible si la personne est intéressée et selon des modalités à définir ensemble.

### Conditions de valorisation

En matière de valorisation, le nom du·de la chercheur·se en post-doc figurera, pendant la durée du contrat et après la fin de celui-ci, dans toutes les publications/communications issues, totalement ou partiellement, du travail du·de la chercheur·se.

Des moyens sont prévus après la fin du contrat de post-doc et pendant la durée de l'ANR (2028) pour assurer la participation du ou de la chercheur·e à des colloques et congrès de valorisation du travail effectué dans le cadre du projet.

## **Processus de recrutement**

Le dossier de candidature doit être communiqué **le vendredi 11 avril 2025** au plus tard. Il comportera impérativement :

- Une lettre de candidature ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou une attestation de la date soutenance si celle-ci n'a pas encore eu lieu ;
- Un CV détaillé ;
- Un article scientifique (ou équivalent)

Nous n'attendons pas de lettres de recommandations.

Il sera envoyé sous format numérique à : Francesca Artioli : [francesca.artioli@u-pec.fr](mailto:francesca.artioli@u-pec.fr)

À l'issue d'une présélection des dossiers de candidature, un entretien sera organisé en présentiel au Lab'URBA au cours du mois d'avril. La visioconférence sera également possible pour des candidat·es qui habitent loin. La prise en charge des frais de déplacement pour l'entretien est possible.

**Pour tout renseignement** s'adresser à Francesca Artioli : [francesca.artioli@u-pec.fr](mailto:francesca.artioli@u-pec.fr)